



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 22 janvier 2026 à 19h15, tenue en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la **Loi sur les Cités et Villes**, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Andrea Geary, Dominic Tremblay, Eric Charbonneau, Luc Pilon et Rémi Robidoux formant quorum sous la présidence du maire.

Est également présente : madame Johanne Hébert, directrice générale
Est absent : le conseiller Didier Le Mouellic.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté sous la présidence du maire, monsieur André Brunette.

26-01-22-7222

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Luc Pilon
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du jeudi 22 janvier 2026 à 19 h 20.

Adopté

Ville de Huntingdon

Séance extraordinaire du jeudi 22 janvier 2026, à 19 h15, tenue en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Adoption du Règlement no. 1001-2026 établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2026;
- D) Période de questions;
- E) Levée de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des sujets à l'ordre du jour.

26-01-22-7223

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 22 janvier 2026 avec l'ajout du point suivant :

B.1) Nomination de madame Johanne Hébert à titre de greffière de séance.

Adopté

Nomination de madame Johanne Hébert à titre de greffière de séance

Afin de combler les besoins du greffe pour la présente séance;

26-01-22-7224

**Il est proposé par monsieur Éric Charbonneau
Appuyé par monsieur Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité:**

Que le conseil nomme madame Johanne Hébert, directrice générale de la Ville, à titre de greffière pour les besoins de la présente séance.

Adopté

Adoption du Règlement no. 1001-2026 établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2026

Considérant qu'un avis de motion a dûment été donné le maire André Brunette à la séance ordinaire du conseil tenue le 12 janvier 2026;

Considérant que le projet de règlement 1001-2026 a été présenté et déposé par le maire André Brunette à la séance ordinaire du conseil tenue le 12 janvier 2026;

Considérant que les procédures prévues à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ont été suivies et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du présent règlement.

26-01-22-7225

**Il est proposé par monsieur Éric Charbonneau
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité :**

D'adopter le Règlement 1001-2026 établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2026.

Adopté

Période de questions

Aucune question.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

26-01-22-7226

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 19 h 30.

Adopté

André Brunette, maire

Johanne Hébert, greffière de séance